



Stages de préparation pour la rentrée en cinquième

Chers parents,

Comme annoncé précédemment, des stages de préparation pour la rentrée sont organisés pour les élèves du Bon Sauveur admis en classe de cinquième à la rentrée 2026.

Ils se dérouleront **du lundi 24 août au vendredi 28 août inclus**.

Les stages s'adressent aux élèves souhaitant revoir et consolider leurs acquis dans une ou plusieurs disciplines en vue de la prochaine année scolaire.

Ils se dérouleront en groupes **n'excédant pas douze élèves** et une fiche de bilan personnel sera remise à chacun à la fin de la session.

Stages proposés pour la rentrée en cinquième Lundi 24 août au vendredi 28 août inclus		
FRANÇAIS 8h30 – 10h30 5 x 2h00	MATHÉMATIQUES 10h45 – 12h45 5 x 2h00	Coût 1 stage (10h00) 175 € 2 stages (20h00) 330 € 3 stages (30h00) 475 €
ANGLAIS 10h45 – 12h45 5 x 2h00	ACTIVITÉS SPORTIVES 13h30 – 15h30 5 x 2h00	



Inscription aux stages

Afin d'organiser au mieux ces séances, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce [formulaire d'inscription](#) et effectuer votre paiement par carte bancaire via le site [EcoleDirecte](#) **au plus tard le vendredi 3 juillet 2026**.
En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Guillaume FERRÉ (par votre messagerie EcoleDirecte ou à l'adresse stagerentree@bs78.org)

Les inscriptions seront traitées **dans l'ordre d'arrivée et sans limitation de places**.

Les formulaires incomplets ou non accompagnés de la somme requise ne seront pas pris en compte.

En cas de désistement avant le début du stage, la somme de 50€ restera acquise à l'établissement.

En cas d'arrêt pour quelque motif que ce soit, l'intégralité des sommes versées restera acquise à l'établissement.

Sur demande de la famille et présentation d'un certificat médical, nous procéderons, en cas d'absence prolongée uniquement pour maladie (supérieure ou égale à trois jours consécutifs de stage), à un remboursement des jours non fréquentés (si aucun jour n'est fréquenté, la somme de 50€ restera acquise à l'établissement).

Aucun autre motif du fait de la famille ne sera pris en compte pour un éventuel remboursement.

Si, pour une raison exceptionnelle, l'inscription de votre enfant à un stage ne pouvait être confirmée du fait de l'établissement, les sommes versées vous seraient restituées.

Vous recevrez une confirmation de participation au(x) stage(s) par votre messagerie EcoleDirecte uniquement courant juillet après la clôture des inscriptions.



Organisation des stages

Dès le premier jour des stages, les salles attribuées aux différents groupes seront affichées dans le hall du collège.

Les horaires des cours sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

Les élèves inscrits à plusieurs stages dont l'un au moins a lieu le matin et un autre l'après-midi pourront déjeuner sur place. Ils devront apporter leur propre repas, une salle sera mise à leur disposition.

Les élèves seront sous la responsabilité du Bon Sauveur sur les seules périodes où ils sont dans l'établissement. Les élèves doivent quitter l'établissement dès la fin de leur dernier stage de la journée. Les élèves ne seront plus sous la responsabilité du Bon Sauveur dès lors qu'ils prendront l'initiative d'en sortir (sur les temps de pause entre deux cours ou sur la pause médiane).

Par ailleurs, les élèves souhaitant s'inscrire aux stages devront s'engager à :

- respecter le règlement intérieur de l'établissement ;
- être ponctuels et assister à l'ensemble des séquences pédagogiques choisies ;
- fournir le travail demandé par le professeur d'une séance à l'autre.

Pendant le stage, nous vous remercions de prévenir le secrétariat en cas d'absence ou d'imprévu au cours de la semaine.

L'inscription de votre enfant à un ou plusieurs stages vaut pour acceptation des conditions générales et financières mentionnées.

Nous vous prions de croire, chers parents, en l'expression de nos salutations les plus sincères.

Nathalie d'IZARNY
Chef d'établissement

Guillaume FERRÉ
Responsable des stages